

AVIS

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra le :

MARDI 09 AVRIL 2019 à 20 heures

en salle du conseil à la mairie.

A l'ordre du jour, arrêté à la date de la présente convocation:

Désignation du secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du 12 février 2019

- POINT N° 1 - Compte de gestion 2018 de la régie municipale des pompes funèbres. (Rapporteur: M. WEIZMAN)
- POINT N° 2 - Compte administratif 2018 de la régie municipale des pompes funèbres. (Rapporteur: M. le maire)
- POINT N° 3 - Affectation du résultat de l'exercice 2018 de la régie municipale des pompes funèbres. (Rapporteur: M. WEIZMAN)
- POINT N° 4 - Budget primitif 2019 de la régie municipale des pompes funèbres. (Rapporteur: M. WEIZMAN)
- POINT N° 5 - Compte de gestion 2018 du budget principal communal. (Rapporteur: M. WEIZMAN)
- POINT N° 6 - Compte administratif 2018 du budget principal communal. (Rapporteur: M. le maire)
- POINT N° 7 - Affectation du résultat 2018 du budget principal communal. (Rapporteur: M. WEIZMAN)
- POINT N° 8 - Vote des taux de la fiscalité directe communale pour 2019. (Rapporteur: M. le maire)
- POINT N° 9 - Budget primitif 2019 de la commune. (Rapporteur: M. WEIZMAN)
- POINT N° 10 - Armortissement des subventions d'équipement. (Rapporteur : M. WEIZMAN)
- POINT N° 11 - Ajustement de la provision pour dépréciation des actifs circulants. (Rapporteur: Mme TOUSCH)
- POINT N° 12 - Ajustement de la provision pour financer le compte épargne temps. (Rapporteur: Mme TOUSCH)
- POINT N° 13 - Examen et vote de demandes de subventions pour les PEP. (rapporteur: M. GOERGEN)
- POINT N° 14 - Indemnité de conseil au receveur municipal. (Rapporteur: Mme TOUSCH)
- POINT N° 15 - Acquisition foncière EPFL. (Rapporteur: M. WEIZMAN)
- POINT N° 16 - Transfert de propriété des voiries et des espaces publics. (Rapporteur : M. HAZEMANN)

- Informations et communications diverses.



LE MAIRE,

Alain CHAPELAIN

(Pour affichage officiel "Mairie" et "Saint-Symphorien")